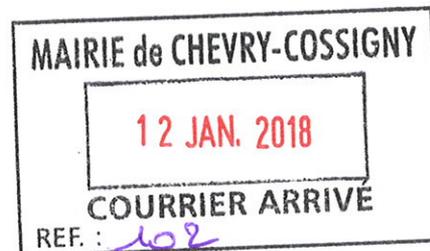




**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-et-Marne



MAIRIE DE CHEVRY-COSSIGNY
Monsieur Franck GHIRARDELLO
Maire
29 rue Charles Pathé
77173 Chevry-Cossigny

Melun, le 10 janvier 2018

*Dossier suivi par : Noémie LHERMITTE
Chargée d'Études en Urbanisme
Tél : 01.64.79.26.16
Email : Noemie.LHERMITTE@cma77.fr*

Objet : Avis de la CMA 77 sur l'arrêt du projet du PLU

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 8 novembre 2017 relatif à l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme de Chevry-Cossigny, nous vous prions de trouver ci-joint les observations et les remarques de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Elisabeth DETRY
Présidente

CHEVRY-COSSIGNY: ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Objet : Avis et remarques de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne

REMARQUES/OBSERVATIONS

> A titre d'information, la CMA77 souhaite rappeler que sont considérées comme entreprises artisanales :

- Les entreprises exerçant une activité professionnelle indépendante de production, de réparation, de transformation ou de prestation de services.
- Les entreprises dont le nombre de salariés doit être inférieur ou égal à 10 à la création. En cas de dépassement de ce seuil, elles peuvent rester immatriculées au Répertoire des Métiers sous certaines conditions, c'est ce que l'on appelle le « droit de suite ».

De ce fait, de très nombreuses activités, traditionnellement considérées comme commerciales, sont avant tout artisanales. Par exemple, un boulanger est souvent assimilé à un commerçant en raison des locaux utilisés (magasins avec vitrines). Mais en réalité, il relève en premier lieu de l'Artisanat dès lors qu'il fabrique ses pains et viennoiseries ; il en va de même pour les activités de types boucherie, pressing ou bijouterie.

De plus, la CMA77 met en avant le fait que l' « Artisanat » n'apparaît que succinctement dans le PADD et dans le Rapport de Présentation.

Suite à ce constat et à la définition effectuée précédemment, la CMA77 souhaiterait que l'artisanat soit davantage mentionné au sein de ces documents.

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Le rapport de présentation peut être l'occasion de présenter quelques chiffres de l'Artisanat à Chevry-Cossigny. Ainsi, il existe 97 entreprises artisanales sur cette commune. La répartition des entreprises suivant les quatre grandes catégories d'activités (Alimentation : 4 entreprises, Bâtiment : 42 entreprises, Fabrication : 14 entreprises, Services : 34 entreprises) montre une présence plus marquée des entreprises du secteur du bâtiment dans cette commune (exemples : maçonnerie, plomberie, électricité, etc.), et une représentation moindre des entreprises de l'alimentation (exemples : boulangerie, boucherie, restauration rapide, etc.)